

ABONNEMENT.

Sauumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR. Chez tous les Libraires. A PARIS. Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS. Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

31 Juillet 1878.

Chronique générale.

LE DISCOURS DE M. LÉON RENAULT A VÉRETZ.

M. Léon Renault a lu dimanche, à l'inauguration de la statue de Paul-Louis Courier, à Vézetz, un discours que le Temps a publié dans son numéro de dimanche.

Cette publication, paraissant à l'heure même où le discours était prononcé, indiquait bien le caractère de ce discours.

Il était évidemment écrit en entier par un homme qui s'attend à être étudié par la presse, tant à cause de ses prétentions ministérielles actuelles, qu'à cause de la volte-face qui l'a fait entrer dans la voie où il se trouve aujourd'hui.

M. Léon Renault se demande d'abord quelle est la signification de l'hommage que lui et ses amis rendent à Paul-Louis Courier.

Pour répondre à ces questions, dit-il, il faut aller aux causes de la popularité qui s'est attachée au nom même de Paul-Louis dès les premiers jours qui ont suivi la Restauration, qui a résisté aux années et qui a survécu aux révolutions politiques sous l'action desquelles la forme du gouvernement s'est modifiée tant de fois en France depuis soixante ans.

M. Léon Renault jette ensuite un coup d'œil sur les premières années de son héros. Il le présente enfoncé, bien avant 1814, d'un public d'élite, composé de Français et d'étrangers, et avec lequel il entretenait un commerce d'amitié et de relations mondaines et littéraires, étudiant sous la tente dans sa vie de soldat les écrivains grecs et se préparant à les imiter.

L'orateur fait ensuite un tableau de la situation de la France à l'époque où Courier va jouer son rôle :

« La France était épuisée. Pour défendre son unité nationale, pour garder le droit de disposer librement d'elle-même et de réaliser le noble programme de liberté, d'égalité et de fraternité qu'elle avait tracé à ses mandataires aux États-Généraux de 1789, elle avait fait et soutenu pendant sept ans le plus immense effort dont le patriotisme ait jamais rendu une nation capable. Puis, dans une heure de lassitude et d'éblouissement, elle s'était abandonnée à un maître qui lui avait promis, en échange de ses libertés, le maintien à l'intérieur des résultats matériels de la Révolution, et, par surcroît, l'empire et la domination du monde.

Quinze années durant, elle avait mis ses richesses et son sang au service de l'esprit d'usurpation et de conquêtes. Le châiment était venu, terrible, implacable. »

On le voit, le tableau fait par l'ancien préfet de police conservateur est parfaitement républicain. On peut même trouver qu'il est excessivement républicain de dire que la période qui s'écoula de 1789 à 1796, c'est-à-dire la période comprenant 93 et ses lamentables horreurs, a été un immense effort de patriotisme.

La France, par fatigue, dit M. Léon Renault, se laissa aller à la Monarchie.

Il étudie, toujours à son point de vue de républicain nouveau converti, les actes de la Restauration, et il présente Paul-Louis Courier comme le défenseur du bon sens, de la justice et de la liberté publique.

Naturellement, il porte aux nues les idées de son héros; il défend, en passant, Paul-Louis Courier d'avoir eu du goût pour l'in-crédulité.

« Il eût affirmé volontiers, dit-il, que l'époque où les idées religieuses disparaissent de l'âme des hommes est toujours voisine de la perte de la liberté. »

« Mais il détestait, et à juste titre, cet esprit théocratique jetant le défi aux sociétés modernes, moins religieuses que politiques, faisant parti de ce système de réaction universelle, qui entraînait de plus en plus le gouvernement de la Restauration et préparait déjà la loi du sacrilège, et prit d'autant plus odieux que, suivant la belle parole de Royer-Collard: « Ce n'étaient pas comme aux jours de la barbarie ou de l'ignorance les fureurs sincères d'un zèle ardent qui rallumaient les torches. »

Le passage suivant est plein de conclusions et semble indiquer ce que M. Léon Renault ferait peut-être s'il devenait ministre :

« Courier n'appelait ni ne souhaitait aucun changement violent dans la constitution politique du pays. Il était très-disposé à s'accommoder avec la monarchie. Il demandait seulement à la maison de Bourbon de ne pas regarder du côté du passé, de consulter le présent, de préparer l'avenir, de donner à ses fils l'instruction publique et commune, de les élever chrétiennement, monarchiquement si elle le voulait, mais aussi un peu constitutionnellement, afin qu'ils n'eussent pas besoin du malheur des temps pour s'instruire. »

C'est la note conservatrice, l'appât du pêcheur ministériel; seulement, elle vient après une phrase malheureuse dans laquelle M. Léon Renault déclare que « les ministres et hauts fonctionnaires qui sont venus depuis la Restauration ont été heureusement et légalement renversés. »

M. Léon Renault nous fait l'effet d'être aussi fantaisiste en histoire qu'en matière de constance politique, et il oublie que le respect de la vérité est le premier honneur pour qui vise au rôle d'homme d'Etat.

Il a même été ignorant peut-être et assurément maladroit en osant rappeler les services militaires de Paul-Louis Courier. S'il ne sait pas que Paul-Louis Courier a été chassé de l'armée et cassé de son grade de commandant sous le premier Empire, il a bien mal étudié la vie de l'homme, — et alors il devait se taire. S'il connaissait le fait, il a jeté un lourd pavé sur son héros, en évoquant le souvenir de son passage aux armées.

En résumé, le discours de M. Léon Renault est le discours d'un candidat au ministère.

On y sent à chaque pas l'embarras que son passé et son ambition donnent à l'orateur, qui paraît, tout en parlant de Paul-Louis Courier, penser beaucoup plus à lui-même qu'à l'habile pamphlétaire de la Restauration.

Les braves républicains ont de bonne foi applaudi M. Léon Renault, car ils ignorent à peu près tous que si le Maréchal avait voulu lui donner un portefeuille au 16 Mai,

ils n'auraient pas eu le plaisir de l'encenser dimanche.

Il vient de se dérouler devant le jury de la Seine un des plus dramatiques procès criminels que nous ayons jamais eu à enregistrer.

Ce ne sont pas de vulgaires bandits sortis du bas-fond social dont la sinistre silhouette s'est profilée en pleine lumière sur les bancs des accusés. Non, Barré et son complice Lebiez sont des hommes bien élevés, des assassins aux mains blanches et à habit noir.

Après avoir été assassin, Lebiez a terminé sa carrière comme fondateur d'un journal radical. La justice est venue interrompre ce nouvel essor à ses débuts.

A côté d'eux est venue s'asseoir une femme, Léontine Lepin, la maîtresse de Barré; est-ce là qu'il faut aller chercher la solution du redoutable problème que nous venons de poser en quelques mots?

C'est là, ce nous semble, le côté vraiment intéressant de ce procès.

Barré, on le sait, est le fils d'un marchand de bois du département de Maine-et-Loire.

D'une réputation intacte, d'une honorabilité que n'obscurcit pas l'ombre d'une tache, tous les devoirs, tous les sacrifices qui s'imposent au père de famille, le brave homme les a remplis à l'égard de son enfant, et si son cœur est aujourd'hui brisé, il peut du moins trouver une sorte d'apaisement à sa douleur dans la conscience du devoir accompli.

Son fils, lui, répondit à la tendresse dont il était l'objet en abandonnant le foyer paternel dès qu'eût sonné l'âge de l'émancipation. La tutelle de son père et la monotonie de la vie de province lui pesaient, et il n'avait qu'un rêve : Paris!

Il le réalisa bien vite, ce rêve, et le voilà dans la grande ville. Il n'y est pas seul, et dans sa vie toute de dissipation et de débâche, une femme tient une large place : c'est Léontine Lepin, la jeune ouvrière d'Angers dès lors associée à sa vie.

Cependant Barré n'avait pu quitter le toit paternel sans tout au moins fournir un prétexte à son départ : il allait, dit-il, compléter les études qui devaient le conduire au notariat.

Barré retrouva aussi à Paris Paul Lebiez, un camarade de collège, qui avait, lui aussi, quitté le pays natal, Angers, et était venu à Paris. Il était l'ami intime de Barré, son compagnon de plaisirs....

On sait le reste.

On s'est mis de nouveau à intriguer auprès du ministre de la guerre pour obtenir quelque chose à l'ex-major Labordère, de manière à effacer la mauvaise impression qu'a produite dans le parti républicain seulement la réintégration du général Bressoles dans un commandement militaire.

Des sénateurs et des députés ont fait tous leurs efforts, mais le général Borel, inflexible comme la loi, répond aux protecteurs du major : « Impossible, radié des cadres. »

Alors on vient de se rejeter sur M. de Marcère pour lui demander une compensation dans l'administration civile. Une sous-préfecture conviendrait assez bien au major. Et puis ce serait un si bon tour à jouer au général Borel, que M. de Marcère est capable de ne pouvoir y résister.

Si le journal radical que nous avons sous les yeux est bon prophète, décidément les amis de M. Nobiling tiendront leurs assises à Paris au mois de septembre prochain.

Le congrès socialiste ouvrira le 2 septembre à Paris et durera jusqu'au 12 inclusivement.

On nous donne même un programme des questions qui y seront traitées, et l'adresse de la citoyenne à laquelle devront être adressées les souscriptions volontaires destinées à couvrir les dépenses, aussi bien que celle du citoyen secrétaire du comité chez lequel les adhésions, communications et demandes de renseignements devront aller frapper.

Celui-ci est le citoyen A. Corsin, secrétaire du comité, au siège de la permanence, rue des Deux-Écus, 15; et celle-là, la citoyenne Floch, trésorière, également au siège de la permanence, 15, rue des Deux-Écus.

Même rue, même domicile, comme on dit dans les publications de bans.

Le Président de la République vient de nommer le général Chanzy grand croix de la Légion-d'Honneur.

On affirme que le ministère, vivement inquiet de la reproduction persistante des grèves, songerait à constituer une commission d'enquête chargée de rechercher les vraies causes de cette situation.

On télégraphie de Montpellier, 30 juillet :

« M. Jouvion, avocat général près la cour d'appel de Montpellier, s'est suicidé cette nuit d'un coup de revolver au cœur, après avoir tenté de s'asphyxier. »

Etranger.

ALLEMAGNE. — A l'occasion des élections, deux manifestes ont été lancés par le parti socialiste allemand. En les lisant, on peut se convaincre du but poursuivi et juger les doctrines antisociales de cette secte.

Le parti est loin de reculer devant la lutte électorale, malgré tous les moyens dont dispose le gouvernement, et les lois draconiennes dont il est menacé. Il pousse l'audace jusqu'à poser une candidature socialiste à Strasbourg même, celle de M. Bebel, un des chefs du parti à Leipzig.

Il faut qu'il se sente bien fort en Allemagne, qu'il ait dans toutes les classes de puissantes ramifications, pour oser ainsi déclarer une guerre ouverte à l'empire et au grand chancelier.

C'est hier mardi que s'est ouvert le scrutin dans toute l'Allemagne; nous en attendons avec impatience le résultat.

Une dépêche nous a annoncée que les élections se faisaient avec calme.

L'EXPÉDITION DU GÉNÉRAL KAUFFMANN

On a parlé, il y a quelques jours, de l'entrée d'un corps d'armée russe en Boukharie, sous les ordres du général Kauffmann. Les journaux de Saint-Petersbourg sont assez sobres de nouvelles à ce sujet; mais quoi-

qu'on ne sache guère ce qui se passe en ces contrées lointaines, il est facile de pressentir le but poursuivi par les Russes.

Les Russes veulent traverser la Boukharie pour atteindre l'Afghanistan dont le souverain, Schir-Ali-Khan, a donné à la Russie plusieurs motifs de plaintes.

L'émir de Boukharie ne peut évidemment résister à l'armée russe. Mais le général Kauffmann préfère ne pas trouver d'ennemis sur son passage, et il cherche même à se faire des alliés de tous les khans de l'Asie centrale qui peuvent faciliter son expédition. Il a donc envoyé des missions de différents côtés, surtout chez les tribus qui peuvent couvrir sa ligne d'opération.

On ne sait pas bien comment ces ouvertures ont été accueillies par les petits princes asiatiques; on n'a quelques renseignements que sur la mission de M. Zeimberg à Karchi auprès de l'émir de Boukharie.

Celui-ci, qui se nomme Seïd-Muzhafhar, ne voit pas avec grand plaisir les Russes chez lui. Il a accueilli l'envoyé russe avec courtoisie parce qu'il ne peut résister; mais il n'a promis d'autre concours que sa neutralité. Les troupes du général Kauffmann seront reçues en amies; elles trouveront de quoi se ravitailler; mais elles ne doivent espérer aucune alliance, du moins pour le moment.

Les feuilles russes ne semblent pas déçues par cette attitude de l'émir. Elles connaissent les habitudes des princes d'Asie, qui se rangent toujours du côté du plus fort. Que le général Kauffmann réussisse dans son expédition, l'émir de Boukharie sera bien vite son allié pour obtenir quelques agrandissements de territoires. Le général le sent; aussi a-t-il pris, dit-on, toutes les mesures nécessaires pour assurer son succès. Son état-major se compose de vingt-deux officiers sous les ordres du colonel Grodekoff, un des hommes qui connaissent le mieux l'Asie centrale.

Cette campagne est évidemment le début d'une action plus étendue qui se rattacherait à un vaste plan de conquête dans l'Asie centrale. Lord Beaconsfield disait dernièrement qu'il y avait assez de place en Asie pour la Russie et l'Angleterre. Cela est vrai. Mais on voit que la Russie ne perd pas de temps pour y tailler sa part. L'expédition de Boukharie nous paraît le pendant de celle de Khiva qui a assis fortement, au cœur même de l'Asie, la domination du czar.

Tribunaux.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE.

AFFAIRE BARRÉ-LEBIEZ.

L'acte d'accusation de cette grave affaire est trop long pour être publié dans nos colonnes; mais nous croyons devoir donner un résumé de la partie qui offre le plus d'intérêt:

Il convient, avant d'exposer le récit du crime, de faire connaître le passé des deux accusés. On y voit en effet comment l'absence de tout frein, les sophismes d'une science fautive et superficielle, les appétits grossiers que ne modérât aucun sentiment de respect pour tout ce qui est respectable en ce monde, les ont conduits d'abord à des actes d'impunité, ensuite à des habitudes d'une honteuse abjection; enfin à l'assassinat.

Aimé Barré a fait de bonnes études au lycée d'Angers; son père, marchand de bois à Saint-Georges-sur-Loire (Maine-et-Loire), fit de grands sacrifices pour son éducation, bien que sa fortune fût très-modeste. Paul Lebiez, fils d'un photographe d'Angers, qui n'a pour vivre et faire vivre sa famille que le produit de son industrie, suivait les mêmes cours. C'est de cette époque que date leur intimité. En sortant du collège, Barré devint clerc chez plusieurs notaires de son pays.

Pendant son séjour à Angers, il noua des relations adultères avec Léontine, femme Lepin, qui paraît avoir exercé une grande influence sur Barré. En 1875, il alla à Paris pour continuer ses études notariales. Son père lui offrait d'acheter une étude dans le département de Maine-et-Loire; mais Barré ne voulut plus retourner en province, il se livra à des opérations de bourse. L'argent que lui envoyait son père ne lui suffisait pas, il détourna, au préjudice de deux pauvres servantes, une somme de 5,000 fr. qu'elles lui avaient confiée.

Bientôt Barré fonda un cabinet d'affaires rue

d'Hauteville, 61, acheta un mobilier et s'y installa avec la femme Lepin. La clientèle ne vint pas: il fut bientôt réduit aux expédients.

Un changeur commençait des poursuites, les domestiques menaçaient de se plaindre, sa maîtresse ne pouvait plus supporter cette misère. C'est dans ces conditions qu'il demanda des ressources à l'assassinat et qu'il trouva un concours sans réserve chez son ancien camarade Lebiez.

Paul Lebiez, bachelier ès-lettres et ès-sciences, a passé son premier examen de médecine à l'école d'Angers, mais il était d'une incurable paresse et avait des habitudes de dissipation et de débauche. Il vint à Paris pour y chercher fortune; il y vécut au jour le jour, donnant quelques leçons, travaillant pour les naturalistes, toujours aux prises avec la misère.

Etranger à tout principe de morale et à toute croyance religieuse, affranchi des plus vulgaires scrupules, indifférent au bien comme au mal, il parlait de sa mère dans les termes les plus grossiers et ne pouvait voir un prêtre sans avoir envie de l'injurier. Une longue maladie le retint pendant près d'un an dans sa famille et il ne revint à Paris qu'en septembre 1877. Il alla loger dans un garni, rue des Fossés-Saint-Jacques, 3, avec la fille Mathilde Lebeugle, dont il avait fait sa maîtresse et qu'il avait ramenée d'Angers. Barré et Lebiez, en se retrouvant à Paris, avaient renoué leurs relations de collège qui prirent le caractère de la plus étroite intimité depuis le dernier retour de Lebiez. C'était le moment où Barré montait son cabinet d'affaires. Il associa son ami à ses espérances et à ses projets.

Ils ne rougissaient pas de voler une fille publique et de faire chanter certaines femmes mariées, mais ces honteux moyens ne suffisaient pas.

La femme Gillet, qui leur avait révélé l'importance de son capital, excita leurs criminelles convoitises. Le crime fut résolu dès le 13 ou 14 mars.

Barré et Lebiez passèrent tous les deux dans la rue Paradis-Poissonnière et dirent à la femme Gillet de leur apporter du lait rue Hauteville.

Une demi-heure après, la femme Gillet sonnait chez Barré; Lebiez lui ouvrit. Tandis qu'elle versait le lait, Barré lui asséna sur la tempe un violent coup de marteau, elle tomba en murmurant: « Pardon, monsieur Barré ». Lebiez ramassa le marteau et lui en donna un second coup; puis, pour l'achever, il prit un grattoir effilé et, avec une précision chirurgicale, il atteignit le cœur de la femme Gillet qui expira.

Ils essayèrent de mettre le cadavre dans une caisse qu'ils avaient achetée exprès; ils ne purent y parvenir; ils résolurent alors de découper le cadavre. Pendant que Lebiez se livra à cette triste besogne, Barré court chez la femme Gillet et prend un certain nombre de titres.

Mais la caisse dans laquelle ils avaient mis le cadavre était disjointe, et le sang qui filtrait menaçait de les trahir. Ils retirèrent les morceaux qu'ils y avaient déposés, firent deux paquets avec les cuisses et les bras, et les portèrent le lendemain dans la chambre de l'hôtel de la rue Poliveau.

Auparavant, Barré était allé prendre sa maîtresse à une brasserie de la rue Charlot; il lui remit 100 francs et lui confia tous les titres de la femme Gillet sans lui révéler qu'ils avaient eu recours à l'assassinat, mais en lui avouant qu'il le devait au vol. Il la reconduisit ensuite à son hôtel de la rue des Récollets.

Pour la négociation des titres, il en chargea le sieur Demot, dont nous avons déjà parlé, et il l'envoya en même temps acheter une malle au Temple. Barré y déposa la tête, les jambes et une boîte en bois blanc contenant le tronc de la victime; il avait eu soin de garnir l'intérieur avec du liège et de la ouate pour empêcher le suintement.

Barré se fit conduire à la gare Montparnasse, prit son billet de voyageur pour Le Mans, fit enregistrer la malle et rentra dans Paris.

Barré et Lebiez reprirent leur vie habituelle; Barré avait remis à sa concubine la meilleure part du butin, et payé ses dettes les plus criardes. Il était convenu qu'il partagerait avec son complice et lui garantirait par un billet la différence avec la moitié du tout.

Pour montrer la liberté d'esprit de Lebiez après son crime, disons que le 11 avril il faisait dans la salle de la rue d'Arras une conférence publique sur le « Darwinisme et l'Eglise ».

Dans cette violente diatribe dont on a retrouvé chez lui le manuscrit complet, il exposait la théorie « de la concurrence vitale, d'après laquelle chaque être lutte pour se faire place au banquet trop étroit de la nature et le plus fort tend à étouffer le plus faible ».

A la même époque, et toujours depuis le crime, il avait été mis en relation avec M. Buffenoir, qui

allait fonder le *Père Duchêne*. Il avait accepté la gérance de cette feuille. La femme Lepin était retournée le 10 mars, à Angers, chez les époux Demay, ses anciens amis.

Au moment du départ, Barré lui remit 170 francs et trois obligations du chemin de fer de l'Ouest, qu'il plaça lui-même sous la couverture d'un livre. Demeuré seul à Paris, il quitta, le 11 avril, l'appartement de la rue d'Hauteville et alla demeurer rue Rochebrune, 3; mais il n'oubliait pas sa maîtresse, il lui envoyait un bracelet, puis un billet de 500 francs. Le 14 avril, il alla lui-même à Angers passer une journée avec la femme Lepin, à laquelle il remit 800 fr.

Il profitait de ses relations à Angers pour s'assurer des moyens de défense. Sous son inspiration et sous la dictée de la femme Lepin, une femme Clavireuil lui écrivit une première lettre annonçant le prêt et l'envoi de 2,000 fr., et une seconde lui accusant réception d'une reconnaissance de pareille somme. Il se ménageait ainsi le moyen de justifier ses dépenses postérieures au 23 mars.

Sur les indications de Barré, on a retrouvé à la gare du Mans la caisse qu'il avait expédiée. Les hommes de l'art ont pu reconstituer complètement le corps de la victime. Ils ont constaté qu'après avoir reçu à la tête un coup qui a fracturé l'os frontal, elle avait succombé à six blessures pénétrantes qui avaient perforé le cœur, l'artère pulmonaire et l'aorte. Lebiez a dit en effet qu'il avait frappé à coups redoublés, toujours dans la direction où il savait, d'après ses connaissances médicales, devoir amener une mort presque foudroyante.

L'évidence des charges qui accablent les deux assassins les a contraints dès le début à faire des aveux complets. Leurs seules divergences ont pour but de rejeter l'un sur l'autre la première pensée du crime.

Dans l'audience de lundi, il a été procédé à l'interrogatoire de Barré, Lebiez et de la femme Lepin.

Celle d'hier a été consacrée à l'audition des témoins; ils sont au nombre de 46. On espérait pouvoir les entendre tous dans un jour. L'audience d'aujourd'hui mercredi serait alors uniquement consacrée au réquisitoire du ministère public et aux plaidoiries des défenseurs.

Parmi les témoins entendus hier, figure la fille Lebeugle, maîtresse de Lebiez; cette malheureuse est très-souffrante. M. le président la fait asseoir; elle parle tellement bas qu'il est impossible de l'entendre.

Dans le courant de sa déposition, lorsqu'il est question de la gérance du *Père Duchêne*, M. le président fait remarquer que c'était une dame Allemande qui avait fourni le cautionnement de ce journal; au moment où il ajoutait: « Il est fâcheux que l'Allemagne soit mêlée à tout ceci », la fille Lebeugle s'évanouit.

La séance fut suspendue. Un médecin militaire qui se trouvait dans la salle pu donner ses soins à cette femme, qui a été transportée dans la chambre du conseil.

L'audience a été reprise à 4 heures 20. Le médecin vint déclarer que M^{lle} Lebeugle était dans l'impossibilité de déposer. M. le président lut sa déposition et l'audition des témoins continua.

On croit que le jugement sera rendu ce soir mercredi.

Chronique Locale et de l'Ouest.

PASSAGE A SAUMUR DE LA MUSIQUE DU 77^e DE LIGNE.

Avant-hier, nous annoncions qu'un détachement du 77^e régiment d'infanterie, composé de 43 officiers et 939 hommes, venant d'Angers pour se rendre au camp du Ruchard, arriverait à Saumur samedi prochain et partirait le lendemain matin pour Chignon.

Nous sommes heureux d'apprendre que la musique du 77^e accompagnera ce détachement et qu'elle nous donnera un concert samedi soir, à huit heures, au Square du théâtre.

La musique du 77^e de ligne, dirigée par M. Sineau, dont nous avons signalé, il y a deux ans, la nomination au grade de chevalier de la Légion d'Honneur, est très-appreciée des dilettantes angevins.

Tous nos amateurs saisiront cette occasion qui leur est offerte d'applaudir une bonne musique de régiment.

SQUARE DU THÉÂTRE.

Musique du 77^e régiment d'infanterie.

Directeur: M. SINEAU.

Concert du samedi 3 août 1878.

Programme.

1^{re} PARTIE.

- 1^o *Rigoletto*, mosaïque..... VERDI.
- 2^o *Le Comte Ory*, air varié..... ROSSINI.
- 3^o *Marie*, valse..... STRAUSS.

2^e PARTIE.

- 4^o *Il Crociato*, solo de bugle..... MEYERBERG.
- 5^o *Faust*, fantaisie..... GOUNOD.
- 6^o *Polka des Masques*..... MARTIN.

Le concert commencera à 8 heures précises pour finir à 9 heures 1/2.

La distribution solennelle des prix de l'Institution Saint-Louis de Saumur aura lieu vendredi prochain, 2 août, à une heure, sous la présidence de M^r l'Evêque d'Angers.

Les travaux de dessin seront exposés dans une des salles de l'établissement à partir de demain jeudi, à midi, jusqu'après la distribution.

La distribution solennelle des prix du Collège communal de Saumur aura lieu lundi 6 août, à une heure et demie, sous la présidence de M. Huet, sous-préfet de Saumur.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur prévient le public que des cartes de carrousel, pour les tribunes de la ville, seront, comme les années précédentes, distribuées à la Mairie, bureau du secrétariat, à partir du 4^{er} août, de 10 heures du matin à 4 heures du soir, et le jour du carrousel, le lundi 26, de 8 heures du matin à midi.

Le Maire, LEROY.

LA LOTERIE NATIONALE.

Voici les principales dispositions du règlement relatif à la loterie nationale autorisée par un récent décret du Président de la République.

La souscription nationale se composera de plusieurs émissions successives d'un million de francs chacune; chaque émission sera représentée par un million de billets du prix d'un franc.

La première émission aura lieu à partir du 4^{er} août prochain.

La vente des billets de souscription sera faite par les débitants de tabac et autres intermédiaires déjà autorisés à vendre les tickets, à l'exception toutefois des receveurs des bureaux télégraphiques, etc.

Dans les départements, aux bureaux des percepteurs.

Une remise de 2/0 sera allouée aux intermédiaires.

Le produit net de chaque émission sera affecté, savoir:

1^o Dans la proportion d'un tiers, à faciliter le voyage et l'entrée à l'Exposition des personnes peu fortunées qui seront désignées par le ministre de l'Agriculture et du Commerce;

2^o Dans la proportion de deux autres tiers, à acheter des objets pris exclusivement parmi les produits exposés, et destinés à être réparés par la voie du tirage au sort entre les porteurs de billets de souscription de chaque émission.

Une commission, nommée par le ministre de l'Agriculture et du Commerce, sera chargée de procéder à l'achat des lots dans la limite du produit net de chacune des émissions.

A partir du 4^{er} novembre, les lots achetés seront livrés à un garde-magasin nommé par le ministre de l'Agriculture et du Commerce.

Le garde-magasin en délivrera reçu aux ayants-droit et apposera sur chaque lot un numéro d'ordre, conformément à une liste préalablement arrêtée par la commission.

Le tirage au sort des lots aura lieu en séance publique, dans la grande salle des Fêtes du Trocadéro, à une date qui sera ultérieurement déterminée.

Il sera dressé procès-verbal des opérations du tirage.

Dans un délai de trois mois à partir du jour du tirage, les porteurs de numéros gagnants devront se présenter au président de

la commission, qui, après avoir rapproché les billets de leur souche, les annexera au procès-verbal sus-mentionné et délivrera aux ayants-droit un bon de livraison sur le garde-magasin institué par l'article 9.

Les lots qui n'auront pas été réclamés dans le délai de trois mois ci-dessus fixé seront vendus par les soins de l'administration des domaines, le produit de cette vente sera attribué au Trésor et appliqué aux restes du compte spécial de l'Exposition ouvert en exécution de la loi du 29 juillet 1876.

La Banque de France s'est préoccupée de l'émotion qui s'est produite dans le commerce à propos de l'imitation des billets de banque. Elle a résolu d'émettre un nouveau billet qu'elle croit presque impossible d'imiter.

POITIERS.

Dimanche, à 11 heures du soir, le nommé Leroux, Jean-Baptiste, âgé de 23 ans, soldat au 20^e d'artillerie, dans un état de somnambulisme, s'est précipité d'un 2^e étage de la caserne de Montierneuf.

Dans cette chute, il s'est fracturé les deux bras et s'est cassé la cuisse droite en deux endroits; il s'est fait aussi de profondes blessures à la tête.

Ce malheureux a été transporté à l'Hôtel-Dieu et le bruit courait hier matin qu'il avait succombé à ses blessures.

Propriétés de l'aloès. — L'aloès, qu'on trouve dans les pharmacies, et qui ne coûte pas cher, est employé surtout comme purgatif. On en avale un ou deux grammes entre deux tranches de soupe, ou bien encore on en arrondit un morceau avec les ongles et on le chasse dans le gosier avec un demi-verre d'eau.

L'aloès agit particulièrement sur le gros intestin et sur la bile. — Les personnes sanguines et bilieuses, sujettes aux congestions, peuvent en prendre de temps en temps quand elles se sentent menacées.

On a beaucoup vanté l'aloès contre les insectes nuisibles, à cause de son amertume, mais les résultats n'ont pas répondu à ce qu'on attendait.

Avec de l'aloès dissous dans de l'esprit-de-vin, on cicatrise les plaies, brûlures et ulcères, surtout chez les animaux.

(Ephémérides Joigneaux.)

L'EXPOSITION

13^e LETTRE DE PARIS.

La galerie des Arts libéraux comprend tout ce qui a trait à l'Education et à l'Enseignement, sous toutes les formes possibles, et c'est ainsi que, commençant par le Ministère de l'Instruction publique, elle passe par la Librairie, la Géographie, la Médecine, et pour finir par les Instruments de Musique.

Mais n'anticipons pas, et à tout seigneur tout honneur.

Le Ministère de l'Instruction publique se compose de trois salons et d'une galerie annexée.

Le premier salon, dit des Missions scientifiques, renferme divers objets et statues rapportés de la Colombie, du Pérou, du Cambodge et de l'intérieur de l'Afrique, plus une carte générale de toutes nos missions de science, et une collection des cartes de la société de topographie des Gaules, etc.

Pas n'est besoin de faire remarquer combien d'objets méritent attention ici, depuis un fac-similé d'une porte de Carthage, et d'une autre du Cambodge, une fontaine péruvienne et une collection de poteries anciennes de cette contrée, jusqu'à un plan magnifique d'une mer intérieure de l'Afrique.

Le deuxième salon est consacré à la bibliothèque des membres du corps enseignant, et comprend des sidérostats, des microscopes, des fossiles et des préparations anatomiques.

Le troisième salon répond à l'enseignement primaire et secondaire, par des plans, en relief, des musées scolaires et des bibliothèques scolaires modèles. C'est dans ce salon que se trouve l'Album gigantesque des travaux manuels des écoles de Lille, qui fut tant admiré à l'ouverture de l'Exposition, et qui se trouve aujourd'hui près de cent autres venus de tous les points de la France, et que l'on rencontrera dans la galerie vitrée, avec la désignation des contrées qui ont

fourni tous ces objets du travail des enfants de nos écoles.

Ce ne sont là que vitrines et cartons, tous pleins, et regorgeant même jusques dans les soubassements.

Et, au-dessus, des spécimens de travaux industriels de presque toutes nos académies : outils, dessins, plans, modèles, etc.

A voir tout le travail de ces riches enfantines, il convient d'espérer, vraiment, que, si l'éducation morale répond ainsi de tous côtés à l'enseignement, la nouvelle génération sera digne de tous les bienfaits qui nous ont fui.

Une remarque à présent. Cette galerie vitrée, qui accompagne parallèlement celle des Arts libéraux, est, jusqu'au vestibule de la porte Rapp, occupée du côté du soleil par une quantité prodigieuse de vitraux de toutes sortes, dont quelques-uns sont fort remarquables, et qui, en tamisant la chaleur, rendent le passage très-praticable, même au plus fort de la chaleur. Cette galerie n'est donc point à dédaigner, et ne mérite pas qu'on l'appelle, comme ce brave Normand de l'autre jour, la galerie des vitriers (pour vitraux). Mais péché d'ignorance est à moitié pardonné.

Suivons maintenant dans l'ordre.

1^o L'Enseignement supérieur, où l'on peut admirer l'exposition de l'Observatoire du Pic du Midi.

2^o L'Enseignement secondaire, avec les expositions industrielles de Paris, Lyon, Reims, Saint-Quentin, Amiens, et celle de l'Union des fabricants, avec spécimens des dessins, modèles et marques de fabrique; avec les Ecoles d'arts et métiers d'Angers, Châlons et Aix; enfin, avec l'Union centrale des Beaux-Arts de Paris et de Limoges; et l'exposition faite par la Chambre syndicale des Ecoles professionnelles de bijouterie et de joaillerie de Paris.

3^o L'Enseignement des enfants et des adultes est si considérable qu'il lui a fallu 3 salons, depuis les Ecoles professionnelles jusqu'à celles des Frères des écoles chrétiennes, qui comprennent une collection immense, et par milliers, d'ouvrages et de dessins.

Suit la classe de l'Imprimerie et de la Librairie, avec les expositions des maisons Didot, Chaix, Victor Palmé, Hachette et Mame. C'est tout dire. Non, n'oublions pas que cette section renferme encore les collections d'images religieuses, les impressions en chromolithographie, les gravures en taille douce.

Le vestibule Rapp ou de la ville de Paris traversé, nous voici devant les Instruments de précision, puis devant tous les Instruments chirurgicaux, et pièces anatomiques et orthopédiques, puis la Papeterie et la Reliure nous offriront leurs beautés.

La Photographie, qui vient ensuite, nous présente les véritables merveilles de l'art moderne, se développant tous les jours, et voulant nous voler jusque à nos chères miniatures, par le fini des épreuves.

Le Dessin et la Plastique nous montrent leur application usuelle aux arts; et la Géographie et Cosmographie leurs cartes et leurs plans.

Enfin, les Instruments de musique nous appellent par leur harmonie, si ce n'est même quelquefois par leur cacophonie: pianos, harmoniums et orgues; puis autour des beaux produits Herz, Erard et Pleyel, ce ne sont qu'instruments de tous genres: violons, altos, violoncelles, contrebasses, flûtes, hautbois, clarinettes, bassons, timballes, etc., etc. Salon considérable et toujours rempli d'amateurs, qu'un instrument rappelle quand les sons du premier sont à peine éteints. Musique à bon marché, comme on le voit.

Donc, nous voilà encore une fois remonté au Vestibule du travail. Nous en redescendrons par les galeries du Meuble pour nous épargner un peu de fatigue, si vous le voulez bien.

P. PROUTEAU,
Directeur-propriétaire du journal parisien
La Prime.

Faits divers.

Un enfant à deux têtes. — On annonce qu'hier, rue Lafayette, 101, à Paris, une femme a mis au monde, chez une sage-femme, deux enfants, dont l'un à deux têtes.

La seconde tête de l'enfant monstre est située à gauche, un peu au-dessus du menton, et se relie directement avec le thorax. Le

crâne est parfaitement conformé, mais il n'existe aucune trace de visage. Les oreilles sont absentes. L'enfant vit depuis quarante-huit heures et tète régulièrement son biberon. La vraie tête est couverte de petits cheveux; la seconde en est dépourvue. L'enfant est une fille.

Le premier des petits jumeaux, celui qui est bien conformé, se porte admirablement. Quant à la mère, elle se porte aussi bien qu'on peut le désirer après un si laborieux accouchement.

Les pétales de roses confits. — On lit dans la Gazette de l'Allemagne du Nord :

« Une dame de la noblesse anglaise s'est fait venir d'Alexandrie un mets composé de pétales de roses confits, que les gourmets de cette ville considèrent comme une délicatesse extraordinairement fortifiante, pour en faire cadeau à l'empereur. Mardi elle a eu une audience de la grande-duchesse de Bade afin de lui demander la permission d'offrir son mets. Cette princesse lui a promis que ce mets délicat serait servi sur la table de l'empereur. Il se compose de pétales d'une espèce de roses qui croît en Egypte et que les cuisiniers de ce pays savent seuls préparer. Une personne qui fait autorité dans le domaine culinaire a confirmé l'existence de ce mets en assurant qu'une maison de Smyrne, qui fait le commerce de fruits, expédie des pétales de roses en gelée ou bien en miel de roses. »

LA DÉCLARATION DES DROITS DES BONNES.

On a trouvé dans les papiers d'une cuisinière, récemment arrêtée sous l'inculpation de recel, une amusante déclaration des droits des bonnes, qui tend, paraît-il, à devenir la charte de la domesticité parisienne.

Lisez et méditez :

« Les maîtres ne sont pas plus que nous; ils nous paient, nous les servons : ça fait quitte.

» Nous ne devons aux maîtres que notre service; le service fait, notre temps nous appartient; une bonne doit toujours se réserver deux heures de temps dans la journée, entre le déjeuner et le dîner, une sortie de vingt-quatre heures tous les quinze jours.

» De plus, une bonne qui se respecte doit :

1^o Faire le marché sans que Madame l'accompagne;

2^o Ne pas s'avilir ni à savonner ni à froter;

3^o Ne pas permettre qu'on se mêle de ses affaires ni de sa toilette;

4^o Recevoir dans sa cuisine qui bon lui semble;

5^o Ne pas permettre qu'on prenne connaissance de ses lettres;

6^o Demander des augmentations tous les trois mois;

7^o Ne jamais donner les huit jours et les prendre si l'on veut;

8^o Prendre deux congés de quinze jours par an, soi-disant pour aller voir ses parents;

9^o Quitter toutes les maisons où on ne fait pas de cadeaux au bout de deux mois.

Entre jeunes mariés.

On causait des défauts des femmes.

Le mari dit un peu naïvement :

— Je n'ai jamais connu que deux femmes parfaites.

— Quelle est l'autre ? demanda sa femme.

Le mari ne répondit pas.

Dans un compartiment de première classe.

Un monsieur à une dame, pour engager la conversation :

— La vapeur, quelle belle invention !

La dame. — A qui le dites-vous ? J'ai perdu mon mari, il y a six mois, dans un accident de chemin de fer.

Le vicomte de Z... a fait son volontariat en bon Français, sans morgue, fraternisant gaiement dans la chambrée avec les camarades.

Ces jours-ci, tout en flânant, il est accosté par un ancien de son régiment, garçon boucher, armé d'un coutelet et du tablier réglementaire, qui lui serre la main avec effusion et lui fait mille démonstrations amicales, qui lui parle du régiment et lui rappelle l'ancien temps.

— Et votre ami, votre camarade de lit, le voyez-vous toujours ? lui demande le vicomte.

— Oh ! non. Vous comprenez, en dehors du régiment, je ne peux plus le fréquenter : il n'est que tripier.

Chez un marchand de tableaux :

— Combien cette nature morte ?

— Deux mille francs.

— Deux mille francs une nature morte de X...

— Considérez que le peintre l'est aussi !

Voici le sommaire des gravures contenues dans le dernier numéro de l'Univers illustré :

Exposition universelle : La Renommée, statue de M. A. Mercié, couronnant le palais du Trocadéro, escalier du dôme central du palais du Champ-de-Mars. Entrée de la section française des Beaux-Arts. Kiosque des présents indiens offerts à S. A. R. le prince de Galles. — Ascension du ballon captif de la cour des Tuileries. — Jardin des Tuileries : Distribution des prix aux lauréats du concours général des orphéonistes. — Une audience du roi de Birmanie. — Rébus.

Abonnements (Paris et départements) : 1 an, 22 fr.; 6 mois, 14 fr. 50; 3 mois, 6 fr. — Bureaux : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophobie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Évitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique : Revalescière du Barry.

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

N^o 9,180 : M. Gauthier, à Luzarches, d'une constipation opiniâtre, perte d'appétit, catarrhe, bronchite.

Cure N^o 65,311.

Monsieur. — Dieu soit béni ! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIERE, curé.

Cure N^o 45,270.

PHTHISIE. — Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 ans.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Neuve CHANTEAU, épicière; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupréau, M^{lle} BELLIARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

